

# MAG



P 8

NOUVEAU AU CHU DE SAINT-ÉTIENNE

## Un Laboratoire de biologie médicale ouvert à tous

[www.chu-st-etienne.fr](http://www.chu-st-etienne.fr)

P 14

L'hébergement d'urgence mis à disposition pour ses professionnels victimes de violences conjugales

P 16

Une journée avec... l'équipe de chirurgie maxillo-faciale en humanitaire

4

ACTUALITÉS

**Ça s'est passé au CHU**

6

EN ROUTE POUR LES JO 2024

**Une surveillance médicale réglementaire**

pour les sportifs de haut niveau

MODERNISER POUR L'AVENIR

7

**La prochaine étape du schéma directeur immobilier** est bien engagée sur le site Bellevue

8

**Une dynamique projet** qui se poursuit !

9

**Projet d'établissement,** lancement des chantiers transversaux

RECHERCHE ET INNOVATION

10

**Collyres de sérum autologue :** nouveau traitement préparé au CHU

11

**La musicothérapie,** un travail de communication

12

**Médecine nucléaire :** un nouvel hôpital de jour de radiothérapie interne vectorisée

13

CERTI'FIL

**Un nouveau logiciel de gestion documentaire et de signalement** des événements indésirables opérationnel en 2024

14

ZOOM SUR...

**L'hébergement d'urgence mis à disposition par le CHU**

pour ses professionnels victimes de violences conjugales

15

POINT DE REPÈRE

**Déchiffrer votre** feuille de paie

16

UNE JOURNÉE AVEC...

**L'équipe de chirurgie maxillo-faciale** en humanitaire

17

CHEZ NOS VOISINS

**Les Maisons Médicales de Jour,** une alternative aux urgences**TRAVAILLER AU CHU****Félicitations et bienvenue** au CHU de Saint-Étienne

# Édito



**Olivier Bossard,**  
Directeur Général



**Pr Thierry Thomas,**  
Président de la Commission  
Médicale d'Établissement



**Pr Philippe Berthelot,**  
Doyen de la Faculté de Médecine

Nous sommes très heureux de vous faire découvrir le nouveau format de notre CHU Mag !

Celui-ci s'inscrit dans la continuité de la réflexion engagée en 2022 pour que la communication évolue selon la dynamique et les projets du CHU. C'est une mutation qui nous mènera à moyen terme à envisager un format encore plus écologique. C'était une préoccupation du comité de rédaction pour cette nouvelle formule qui continuera de s'adapter selon les besoins et vos retours.

Vous verrez d'autres changements dans les prochains numéros, notamment en retrouvant des contenus plus synthétiques avec des liens vers des vidéos.

Notre objectif reste le même : partager avec vous toute la richesse de ce qui se passe au cœur des services et de ce qui fait l'actualité institutionnelle. Dans ce 67<sup>ème</sup> numéro, vous pourrez lire entre autres, des sujets très variés comme la fabrication de collyres de sérum autologue, le suivi des sportifs de haut niveau pour les Jeux Olympiques, des témoignages poignants de victimes de violences prises en charge par le CHU.

Vous retrouverez bien sûr toute l'actualité institutionnelle : les rubriques du Coproj, celles du schéma directeur immobilier et du projet d'établissement.

Après une période estivale marquée par plusieurs épisodes de canicule, mais aussi par quelques fermetures de lits imprévues et ponctuelles, nous souhaitons profiter de ce numéro de rentrée pour remercier très sincèrement tous les professionnels qui ont permis au CHU de remplir l'ensemble de ses missions au profit de tous les ligériens et ligériennes.

Ensemble, soigner, former, chercher et innover, pour la santé de tous.

## CHU DE SAINT-ÉTIENNE DIRECTION GÉNÉRALE

42055 Saint-Étienne Cedex 2  
Tél. 04 77 12 70 13  
isabelle.zedda@chu-st-etienne.fr  
[www.chu-st-etienne.fr](http://www.chu-st-etienne.fr)

**Directeur de la publication :** Olivier Bossard • **Rédactrice en chef :** Isabelle Zedda  
**Comité de rédaction :** Sébastien André, Pr Élisabeth Botelho-Nevers, Pr Jean-Philippe Camdessanché, Véronique Delolme, Lenny Khennouf, Marie-Louise Maurin, Roselyne Maillon, Stéphane Pacquier, Nathalie Raffin, Hélène Raingard, Angèle Rochereau-Bossard, Pierre-Joël Tachaires  
**Photos :** Isabelle Duris, Cédric Daya, Roselyne Maillon  
**Maquette, mise en page et impression :** [agencereciproque.fr](http://agencereciproque.fr) • Imprimé sur papier offset 120 et 90 g  
**Tirage :** 3 000 exemplaires

Ce numéro de CHU'mag a été financé par la publicité.



# Ça s'est passé au CHU



## Portes ouvertes du Centre Léo Kanner

Le 26 avril, une journée portes ouvertes a été organisée au Centre Léo Kanner, centre expert qui accueille les enfants autistes au CHU. Les visiteurs ont participé aux ateliers animés par les équipes de soin. À cette occasion, les structures ludiques de soins (jeux d'extérieur, dispositif snoezelen et salle de motricité), financées par le fonds de dotation, ont été inaugurées.



## Journée mondiale de la sclérose en plaques

Comme chaque année, le CHU a participé à la Journée mondiale de la sclérose en plaques le 1<sup>er</sup> juin. Afin de mieux comprendre cette pathologie, de nombreuses thématiques ont été abordées au cours des ateliers et de la conférence organisés ce jour-là, comme l'éducation thérapeutique, l'activité physique adaptée, la recherche, la rééducation, l'accompagnement...

## Un nouvel accélérateur en Radiothérapie

Pôle de référence en cancérologie, le CHU a renouvelé l'un des 5 accélérateurs linéaires de particules de son service de Radiothérapie. Ce nouvel équipement, inauguré le 5 juin, permet de traiter plus rapidement les patients mais aussi de renforcer la précision du traitement et ainsi d'augmenter la sécurité des patients traités.



## Le directeur général de la Cnam en visite au CHU

Thomas Fatome, directeur général de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie, s'est rendu au CHU le 24 mai pour une présentation du Service d'Accès aux Soins (SAS42).



## Journée mondiale contre le tabac

Le 31 mai dernier, cinq coach ont livré leurs secrets santé, bien-être et beauté aux visiteurs du hall CDG. Pour clôturer la journée, des volontaires ont ramassé pendant une heure 2,5 kg de mégots de cigarettes aux abords des entrées de l'Hôpital Nord.



## Une journée de prévention au centre commercial régional Steel



En collaboration avec le CETAF, Centre technique d'appui et de formation, le CHU a participé le 10 juin dernier à « 5 minutes pour votre santé » à Steel. Une démarche « d'aller vers », un événement autour d'un « nudge » en santé qui proposait 3 ateliers différents sur le thème de la prévention : l'activité physique, la lutte contre la sédentarité et l'alimentation.





### Inauguration le 13 juin du dispositif Softalmo en Ophtalmologie

Softalmo est un programme novateur qui facilite la gestion médicale et administrative du dossier patient en Ophtalmologie, interfacé avec Easily.

### Le CHU en fête le 21 juin



En fanfare dans les principaux halls de l'Hôpital Nord avec le groupe Po'Boys qui s'est produit dans le cadre de la convention culture et santé signée entre le CHU et la Ville de Saint-Étienne.



Le Jardin des Mélisses a swingué avec le groupe Em'Road (Music 'Hop) et les « Po'Boys ».



Le 28 juin, les résidents du pavillon Yves Delomier ont profité d'un bel après-midi intergénérationnel en musique avec les élèves du Conservatoire.



### Remerciements

#### La cuisine ambulante de Toques en Truck a fait escale au CHU pour une journée gourmande le 27 juin

Petits et grands sont repartis avec le secret de la mousse au chocolat du chocolatier Bruno Montcoudiol qui a animé l'atelier pâtisserie. Merci à l'association Tout le monde contre le cancer pour cette belle journée !



Comme chaque année, l'association Marabout de ficelle a offert le 3 mai une centaine de ballons aux enfants hospitalisés au CHU : une journée magique pour tous !

#### Accompagnés des artistes TOKI, 3 enfants et 3 soignants du CATT de pédopsychiatrie ont réalisé une fresque joyeuse et colorée dans la salle d'attente du service.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'une médiation « création » financée par le Fonds d'Action CHU Loire.





# Une surveillance médicale réglementaire pour les sportifs de haut niveau

Pr Pascal Edouard, Responsable de l'unité de Médecine du Sport • Service de Physiologie Clinique et de l'Exercice

## Sportif de haut niveau, un statut particulier

Parmi les personnes pratiquant un sport, certains sont dits « sportifs de haut niveau ». Le sport est défini comme un sous-ensemble de l'activité physique, spécialisé et organisé, sous forme d'exercices ou compétitions, le plus souvent impliquant des organisations ou des clubs. Le statut de « sportifs de haut niveau » est un statut particulier, il est reconnu par différents textes législatifs et réglementaires et par la charte du sport de haut niveau. La qualité de « sportif de haut niveau » s'obtient, depuis 1982, par l'inscription sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministre chargé des Sports. Il faut différencier ce sportif, qui représente l'excellence sportive selon le ministère chargé des sports et qui est un statut donné par l'Etat, du sportif professionnel qui reçoit une rémunération pour sa pratique sportive.

Les sportifs de haut niveau sont souvent des membres, ou des potentiels membres, de l'équipe de France pour les compétitions internationales. Ils sont reconnus par leur niveau sportif. Ils bénéficient d'aides pour faciliter ou optimiser leur pratique sportive, notamment dans le cadre de leur vie scolaire, universitaire ou professionnelle et pour leur suivi médical.



B-Girl Syssy : Médaillée de bronze de breakdance aux Championnats d'Europe et aux Mondiaux de Louvain (sep. 2023).

## Un suivi médical très encadré

Sur le plan médical, la surveillance réglementaire des sportifs de haut niveau a été mise en place, selon l'arrêté du 13 juin 2016, dans un objectif de protection de la santé de ces sportifs. Leur surveillance médicale réglementaire varie en fonction des fédérations sportives. Cependant, elle comprend une à deux fois par an un examen réalisé par un médecin du sport comprenant un examen clinique avec interrogatoire et examen physique, un bilan diététique et des conseils nutritionnels, un bilan psychologique, la recherche indirecte d'un état de surentraînement et, une fois par an, un ECG de repos, un bilan dentaire par un dentiste et une prise de sang.

Cette surveillance médicale est un temps important. Elle permet au sportif et au médecin d'échanger sur des aspects de santé en dehors du contexte d'une blessure ou d'une maladie. En effet, habituellement le sportif sollicite le médecin du sport car il a un problème de santé. Dans le cadre de la surveillance médicale réglementaire, il s'agit d'aller dépister des éventuels problèmes de santé et d'échanger sur l'hygiène de vie et des approches protectrices de la santé. Cette surveillance médicale est réalisée dans une logique de prévention, elle est prise en charge financièrement par les fédérations sportives et non la sécurité sociale. Sa non-réalisation, totale ou partielle, peut donner lieu à une suspension de participation à toute compétition. Le médecin du sport est le seul à être habilité pour réaliser cette surveillance médicale réglementaire.

**LA MÉDECINE DU SPORT A DONC UNE PLACE IMPORTANTE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU DANS LEUR PRATIQUE, EN ÉTANT LE GARANT DE LEUR SANTÉ. ET C'EST AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS DU SERVICE DE PHYSIOLOGIE CLINIQUE ET DE L'EXERCICE !**



# La prochaine étape du schéma directeur immobilier est bien engagée sur le site Bellevue



**La prochaine étape du schéma directeur « CHU à deux sites » est la construction et la réhabilitation de bâtiments pour accueillir des unités de Gériatrie de l'Hôpital la Charité sur le site de Bellevue.**

## Les travaux prévoient :

- La restructuration du pavillon 2-4, d'une surface de 4 000 m<sup>2</sup>, dans laquelle seront implantées l'hôpital de jour Fragilité, Cordier, l'administration, le plateau technique : ergothérapie et kinésithérapie, le service Autonomie et le Gérontopôle.
- La démolition des pavillons 6, 45 et 47
- La création d'un cheminement piétonnier et d'un espace vert en lieu et place des pavillons 45 et 47
- La reconstruction du pavillon 6 d'une surface de 5 000 m<sup>2</sup> avec 120 lits de Soins de Suite et de Réadaptation gériatrique répartis en 4 unités + 2 salles de radiographie au rez-de-chaussée bas.

**LE BUDGET DE CETTE OPÉRATION, TOUTES DÉPENSES CONFONDUES, EST DE 29 200 000€ TTC.**

## Le planning prévisionnel comprend :

- Une phase étude : du 30 juin 2022 au 28 juillet 2023
- Une phase travaux :
  - Démolition des pavillons 6, 45 et 47 et curage/désamiantage du pavillon 6 et 2 - 4 du 14 octobre 22 au 28 octobre 2023
  - Phase de réhabilitation et reconstruction du pavillon 6 du 16 octobre 2023 à fin mars 2025

Ce nouvel ensemble architectural contribuera à l'évolution du site de Bellevue, plus moderne et plus vert !



La démolition des pavillons 6, 45 et 47, désormais achevée, va permettre fin octobre la pose de la première pierre du futur bâtiment de Gériatrie.

**Pour voir les photos de la démolition, scannez le QR code :**



# Une dynamique projet qui se poursuit !



*Mi-octobre, le Comité Projets fête son premier anniversaire. Après un an de fonctionnement, les équipes ont saisi cette instance pour inscrire dans le nouveau processus d'instruction et de validation des projets pour porter leurs idées, les formaliser, les faire valider par le Directoire et les mettre en œuvre.*

## Sur l'année, 30 projets ont été soumis au Comité Projets !

27 projets ont d'ores et déjà été présentés en séance, 20 ont été validés par le Comité, considérant que ces projets s'inscrivaient parfaitement dans les orientations du projet d'établissement et étaient susceptibles d'avoir des impacts positifs sur la prise en charge des patients et/ou la qualité de vie au travail des professionnels, le positionnement territorial du CHU et l'efficacité des organisations.

## Au cours des derniers mois, le Comité projets a notamment validé l'opportunité des projets suivants :

- Développement de la chirurgie hors bloc en hyper ambulatoire dans le service de gynécologie ;
- Création d'une unité mixte dermatologie-parasitologie ;
- Développement de la réhabilitation cardio-respiratoire, projet « Visas Plus » ;
- Création d'un hôpital de jour multidisciplinaire en oncologie-hématologie pour les patients traités par chimiothérapie orale ;
- Extension du dispositif Psy15 en termes d'amplitude horaire et de territoire couvert ;
- Développement de la filière de prise en charge des troubles du sommeil ;
- Regroupement des activités d'anatomocytopathologie.

## SUR LES 27 PROJETS, 7 D'ENTRE EUX ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS AU DIRECTOIRE POUR VALIDATION À LA FIN DU MOIS DE SEPTEMBRE.

Le Directoire a jusqu'ici décidé de soutenir l'ensemble des projets présentés. Ceux-ci sont désormais en phase de mise en œuvre, voire sont déjà opérationnels ! C'est le cas notamment du Laboratoire de biologie médicale situé au rond-point qui dessert l'Hôpital Nord et ouvert 7 jours sur 7 depuis le 4 septembre.



**Le Laboratoire de biologie médicale a été inauguré le 1<sup>er</sup> septembre.**  
Toute personne ayant besoin d'effectuer des prélèvements biologiques peut se présenter 7 jours / 7, avec ou sans rendez-vous.



# Projet d'établissement, lancement des chantiers transversaux



Comme annoncé dans le *CHU Mag 66*, le deuxième étage de la fusée projet d'établissement est lancé !

## 9 chantiers transversaux ont débuté leurs travaux pour élaborer un plan d'actions dans leur domaine, au service :

- des 4 ambitions du projet d'établissement : Attractivité - S'affirmer dans notre rôle - Territorialité - Efficacité ;
- de la mission de tous les professionnels pour ensemble, soigner, chercher, former et innover, pour la santé de tous ;
- de nos valeurs communes : Humanité - Responsabilité - Solidarité - Engagement.

THÈME	OBJECTIF	PILOTES	CO-PILOTES	GROUPE CHANTIER
<b>Culture managériale</b>	Définir le modèle managérial afin d'incarner les valeurs du CHU, d'animer les services et les pôles, de mettre en oeuvre le Projet d'Établissement.	Philippe ORLIAC	Élisabeth DAGUENET Antoine GIRAUD	25 professionnels
<b>Ressources humaines</b>	Déterminer les actions à conduire pour retenir et faire venir les talents.	Thomas BOURLET	Conrad BREUER Bastien PILOIX Sandrine MONDIÈRE	26 professionnels
<b>Culture qualité</b>	Déterminer les initiatives à prendre et les actions à conduire pour développer une culture qualité dans tous les services et activités.	Julie GAGNAIRE	Pierre Joël TACHOIRES Laetitia GRATALOU	22 professionnels
<b>Prise en charge des patients</b>	Construire des parcours patients fondés sur l'expérience de ces derniers et concourant à leur satisfaction et à celle des services.	Thomas CELARIER	Nathalie RAFFIN	31 professionnels
<b>Responsabilité sociétale et environnementale</b>	Définir les axes de la politique écoresponsable et les actions pour les traduire concrètement.	Marie LE MÉE	Clément MAGAND	34 professionnels
<b>Recherche</b>	Définir les actions pour accélérer le développement de la recherche médicale et paramédicale.	Christophe MARIAT	Julien TAVERNIER Elise VEROT	33 professionnels
<b>Organisation interne</b>	Définir les principes, le dessin, les modes de fonctionnement et les rituels d'une organisation interne du CHU lisible, responsabilisante, fluide et efficace.	Kasra AZARNOUSH	Stéphane SCALABRINO	20 professionnels
<b>Système d'information</b>	Déterminer les outils et les modalités nécessaires au partage de l'information indispensable à toutes les missions (soin-enseignement-recherche) en prenant en compte les nouvelles technologies numériques.	Delphine FRÈRE	Clément CAILLAUX	22 professionnels
<b>Communication</b>	Définir les actions pour développer la visibilité et l'attractivité et pour renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté.	Angèle ROCHEREAU BOSSARD	Élisabeth BOTELHO-NEVERS Cécile BASTY	24 professionnels

**VOUS AVEZ DES IDÉES ? PARTAGEZ LES AVEC LES PILOTES !**

# Collyres de sérum autologue : nouveau traitement préparé au CHU

**Depuis 2022, la pharmacie du CHU fabrique des collyres de sérum autologue (CSA) qui sont prescrits dans les cas de sécheresse oculaire sévère. Ils ont la particularité d'être fabriqués à partir du sang du patient.**

C'est à la demande du Dr Marie-Caroline Trone, ophtalmologue, que la pharmacie s'est lancée dans l'aventure. La conception et la mise en place de cette nouvelle activité ont été réalisées par le Dr Freddy Mounsef, pharmacien au CHU. Cette opération innovante est le fruit d'une collaboration étroite entre le service d'Ophtalmologie, le Centre de prélèvement, Bâtiment B et la Pharmacie qui ont été sensibles à la détresse des patients. Elle a nécessité un investissement en équipement et des professionnels de santé. Le CHU est le seul établissement en région Auvergne Rhône-Alpes à les fabriquer.

## Indication clinique

La sécheresse oculaire est une pathologie en progression dans la population générale, traitée par des substituts lacrymaux et des collyres lubrifiants. Chez certains patients, atteints de pathologies cancéreuses ou auto-immunes, cette sécheresse peut s'aggraver. Les traitements habituels ne suffisent plus et le CSA est alors leur dernière alternative.

## Un processus rigoureux

### LA PRESCRIPTION DU CSA EST RÉALISÉE PAR UN OPHTALMOLOGUE DU CHU.

Au centre de prélèvement, les infirmières prélèvent le sang du patient dans une poche. Ce prélèvement s'effectue obligatoirement en présence d'un des deux pharmaciens gérant l'activité qui, après vérification en amont des sérologies, s'assure que le patient est éligible au don du sang ce jour-là. Cette étape est importante pour garantir la sécurité du patient et la qualité du don, et par conséquent du collyre final.

À la Pharmacie, le sang subit plusieurs étapes de séparations pour récupérer le sérum. Ensuite, la fabrication du collyre s'effectue en zone stérile. Le sérum est dilué selon la prescription médicale puis réparti stérilement dans des flacons à l'aide d'un système clos. Suite à la préparation plusieurs contrôles sont réalisés sur le collyre qui est mis en quarantaine pendant 14 jours pour s'assurer de sa stérilité.

Le procédé de fabrication mis en place à la pharmacie permet de garantir une qualité pharmaceutique optimale, selon les exigences réglementaires. Les flacons sont conservés à la pharmacie à - 30 °C pendant 6 mois dans des enceintes surveillées 24h/24h. Après libération, les collyres sont délivrés congelés au patient tous les mois.

## Des particularités uniques

Ce collyre, fabriqué à partir du sang du patient, agit de plusieurs façons. Tout d'abord, il agit comme lubrifiant. Ensuite, sa composition unique en facteurs de croissance, que n'ont pas les collyres produits par les laboratoires pharmaceutiques, lui procure un effet anti-inflammatoire et cicatrisant sur la cornée. Par ailleurs, la nature autologue de ce traitement a également l'avantage d'éviter tout risque d'allergie.

Un an après son début, cette activité ne se limite pas au bassin stéphanois mais s'étend sur la région AURA, voire au niveau national. En raison de la répartition géographique des patients, une collaboration avec leurs établissements de proximité va être entreprise pour faciliter l'accès au traitement.

**La pharmacie du CHU fabrique  
des collyres de sérum autologue.**





# La musicothérapie, un travail de communication



*Nathalie Poulard, Musicothérapeute • Service de Psychiatrie du Pr Catherine Massoubre*

**En 2011, le Pr Catherine Massoubre, cheffe du Pôle Psychiatrie, favorise la pratique de la musicothérapie dans plusieurs services du CHU ; d'abord en psychiatrie adulte et, à partir de 2017, en périnatalité. Nathalie Poulard, musicothérapeute formée à l'Université de Montpellier, met alors en place son activité.**

« La musicothérapie est une pratique de soin, d'accompagnement, de soutien ou de rééducation. Les sons et la musique, sous toutes leurs formes, sont utilisés comme moyen d'expression, de communication, de structuration et d'analyse de la relation. Elle s'adresse à des personnes présentant des souffrances ou des difficultés liées à des troubles psychiques, sensoriels, physiques, neurologiques, ou en difficulté psychosociale ou développementale.

Dans les services d'hospitalisation, auprès des femmes enceintes (en souffrance dans leur parcours de grossesse), auprès des bébés nés prématurés et de leurs parents, et en consultation pendant la grossesse jusqu'aux deux ans de l'enfant, un travail d'enveloppe sonore s'établit, avec pour objectif premier de rassurer, contenir. La musicothérapeute utilise un ou plusieurs instruments et sa voix chantée.

Elle favorise un travail de relation parents/enfant autour du son. La voix chantée de la mère, du père est porteuse de sécurisation, de bien-être et d'aide au développement du bébé, en particulier son langage qu'il développe sur la musique de la voix maternelle in utero puis in vivo.

L'être humain, par son fonctionnement corporel, est récepteur et émetteur, le cadre de la musicothérapie s'appuie sur cela. La musicothérapie engage le corps dans sa mobilisation, ses ressentis, les affects qui en découlent, puis le langage et la parole, qui bien souvent se libèrent. Ces expériences sonores, musicales, proposées dans le rituel et la continuité ont un impact positif sur la femme enceinte, le bébé en devenir et sa famille. La musicothérapeute soutient et accompagne le lien à la parentalité.

La musicothérapie est aussi utilisée auprès des patients suivis pour des troubles psychiques. La thérapie du non-verbal dans laquelle s'inscrit la musicothérapie favorise un autre engagement : la personne n'est pas obligée de parler, l'expression est corporelle, affective, à travers les écoutes, le jeu avec les instruments, la voix.

Une extériorisation des peurs et autres émotions émergent. L'apaisement éprouvé permet au patient d'être dans une autre perception de lui-même. Elle stimule sa créativité et son plaisir.

La musicothérapeute s'inscrit auprès des patients dans une démarche analytique, elle s'appuie sur les neurosciences et les effets de la musique sur le cerveau. S'appuyer sur des soins non-médicamenteux vient compléter les soins traditionnels ; l'expérience à l'hôpital permet de constater les effets positifs sur les patients. La musicothérapie peut prendre sa place. »



**L'intervention de Nathalie Poulard apaise les tous petits en souffrance.**

# Médecine nucléaire : un nouvel hôpital de jour de radiothérapie interne vectorisée



*Le service de Médecine nucléaire, dirigé par le Dr Nathalie Prévot-Bitot, cheffe de service et Gilles Blanc, cadre de santé, propose, notamment en oncologie, de nombreuses explorations diagnostiques et traitements innovants. Depuis peu, le service dispose d'un hôpital de jour de Radiothérapie Interne Vectorisée pour le traitement des cancers métastatiques du système neuroendocrinien et de la prostate. Il s'agit d'avancées remarquables dans le traitement des cancers, au bénéfice de tous les patients du territoire, que seul le CHU est à ce jour capable d'offrir. Ces activités de recours confortent le CHU dans sa place de pôle de référence en cancérologie.*

## Des traitements par molécules radioactives

Ces molécules radioactives injectées par voie veineuse vont se fixer sur les cellules cancéreuses et délivrer leur irradiation sur tous leurs sites métastatiques tout en ayant un effet limité sur les cellules saines voisines. Pour pouvoir réaliser ces traitements, le CHU a investi et s'est équipé du matériel dédié nécessaire pour deux box d'injection-perfusion. Il a également recruté et formé du personnel afin d'accueillir les patients en hôpital de jour en toute sécurité.

**CETTE RADIOTHÉRAPIE INTERNE VECTORISÉE BÉNÉFICIE  
AINSI À TOUS LES PATIENTS DU TERRITOIRE QUI JUSQU'À  
PRÉSENT DEVAIENT SE RENDRE À LYON OU À CLERMONT-  
FERRAND POUR RECEVOIR CES TRAITEMENTS.**



L'hôpital de jour de radiothérapie interne vectorisée en médecine nucléaire a été inauguré le 19 septembre.

## Des traitements particulièrement innovants, décidés après réunion de concertation pluridisciplinaire

Pour les cancers métastatiques du système neuroendocrinien : la Radiothérapie Interne Vectorisée par Lutathera (lutétium 177-DO-TATATE) s'effectue en quatre cures, espacées de huit semaines, en hôpital de jour. Les résultats publiés sont spectaculaires et augmentent grandement la durée de survie des patients.

Au préalable un examen diagnostique TEP avec les molécules DOTATOC marquées au Gallium 68 (disponible depuis juillet 2020 au CHU) est effectué. Il permet de mettre en évidence la présence de récepteurs à la somatostatine, surexprimés par les tumeurs neuro endocrines et cibles du Lutathera. Les lésions tumorales sont ainsi détectées avec une grande précision même si leur volume est faible.

Pour les cancers métastatiques de la prostate : la Radiothérapie Interne Vectorisée par Pluvicto (lutétium 177-PSMA) s'effectue en six cures, espacées de six semaines, en hôpital de jour. Il s'agit là aussi d'une innovation majeure qui permet une amélioration de l'espérance de vie et de la qualité de vie des patients Au préalable un examen diagnostique TEP avec les molécules PSMA marquées au Gallium 68 (disponible depuis Février 2022 au CHU) est effectué. Il permet de mettre en évidence la présence de récepteurs membranaires surexprimés par les tumeurs prostatiques et cibles du Pluvicto.



# Un nouveau logiciel de gestion documentaire et de signalement des événements indésirables opérationnel en 2024



**Considérant les difficultés relatives au fonctionnement des logiciels NORMEA et GEDHO, puis tenant compte de la fusion avec l'ICLN (logiciel BLUEMEDI), le CHU de Saint-Étienne change de logiciel. Ce nouvel applicatif (appelé ENNOV) rassemblera :**

- Un module de gestion documentaire ;
- Un module de gestion des workflows (par exemple le signalement des fiches d'événement indésirable, fiches de violence ou bien d'autres...);
- Un module de suivi des plans d'actions.

Cette application sera installée pour les deux établissements en direction commune, le CHU et le CH de Roanne (à la place des modules dédiés de SESAME).

Pour conduire ce projet collectivement, un comité de pilotage CHU/CH de Roanne a été constitué. Il a pour mission de prendre les décisions organisationnelles indispensables à une harmonisation du fonctionnement entre les services/directions du CHU et du CH de Roanne.

Dans un second temps, à partir de janvier 2024, des groupes « utilisateurs ENNOV » par pôle/direction seront créés pour tester l'ergonomie et définir les pages d'accueil de leur pôle/direction fonctionnelle. L'objectif est de faciliter l'accès aux documents les plus utiles ou applicatifs afin de répondre au maximum aux besoins des utilisateurs.

**Si vous souhaitez participer à ces groupes utilisateurs, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la direction qualité au 427 070.**

## LES OBJECTIFS VISÉS PAR CE PROJET

### SONT LES SUIVANTS :

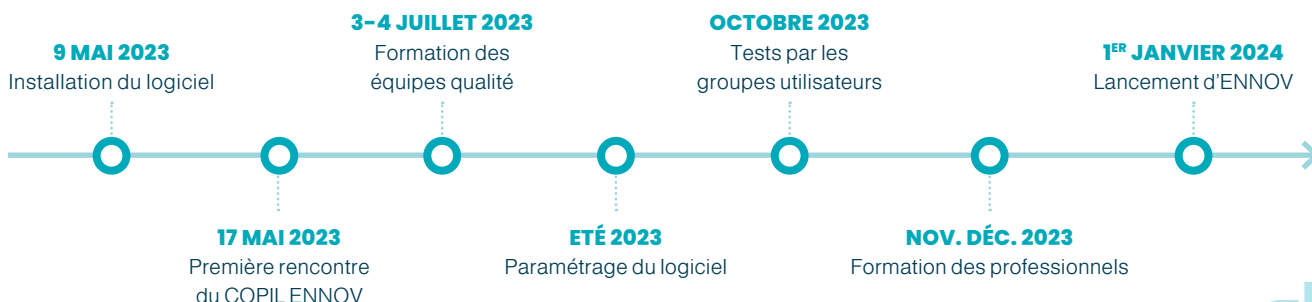
- **Centraliser** au maximum et faciliter l'accès aux documents ;
- **Structurer** un accès aux documents personnalisés aux spécificités des pôles ou directions fonctionnelles ;
- **Optimiser** le circuit de gestion des événements indésirables, en permettant notamment une meilleure information du professionnel déclarant ;
- **Numériser** le suivi des plaintes & réclamations, de la même manière que les fiches d'événement indésirables ;
- **Faciliter** le suivi des actions d'amélioration au sein de chaque pôle/direction.

Pour ce faire, un énorme travail de recensement puis de toilettage des documents existants va devoir être mené par chaque service/direction pour intégrer dans ce nouveau logiciel les documents actuellement stockés sur des sharepoints, espaces partagés ou disques durs d'ordinateurs.



Copie d'écran du tableau de bord ENNOV

## PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET :



# ZOOM SUR...

## L'hébergement d'urgence mis à disposition par le CHU pour ses professionnels victimes de violences conjugales

**Le CHU s'est fortement engagé dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales de novembre 2019. Outre la signature de la convention départementale permettant aux victimes de déposer plainte directement au sein de l'établissement dans lequel elle se présente\*, le CHU a mis en place un dispositif interne d'accompagnement et de mise à l'abri (en cas d'urgence, après un dépôt de plainte ou une main courante) pour l'ensemble de ses professionnels victimes de violences conjugales.**

Il est essentiel de rappeler aux victimes de violences conjugales (qu'elles soient physiques, sexuelles, psychologiques, économiques...) qu'elles ne sont pas seules et ne doivent pas se sentir coupables.

Le CHU est à leurs côtés pour les soutenir. Pour cela, Emilie Boutinon, assistante sociale du personnel, se tient à leur disposition pour les écouter, les aider dans leurs démarches et les orienter vers les personnes et institutions ressources (police, justice, aide psychologique...). Enfin le CHU met à leur disposition gratuitement et le temps nécessaire un logement tout équipé, dont l'adresse est confidentielle, lorsqu'elles doivent quitter leur domicile en urgence.

Depuis la mise en place de ce dispositif, plusieurs personnels ont pu en bénéficier ce qui leur a permis de reprendre leur vie en main en toute sécurité. Grâce à une forte mobilisation du CHU, la prise en charge est immédiate à chaque fois, ce qui est décisif pour la suite. À ce jour aucune des victimes n'est retournée vivre auprès de l'auteur des violences qu'elles ont subi.

### CONTACT

Émilie Boutinon • 04 77 12 72 81

En cas d'absence :

Marie-France Dimier Marechet, cadre supérieur socio-éducatif • 04 77 12 75 72



Flashez le QR code pour découvrir les témoignages sur le dispositif d'hébergement d'urgence de :

- 8 Sabrina « Les conditions étaient optimales »
- 8 Fatima « C'était la liberté »
- 8 Jeanne « Cet appartement a été l'arche de Noé, ça m'a sauvé la vie »





# Déchiffrer votre feuille de paie



**Le respect de la législation sociale en vigueur garantit la sécurisation de la paie des professionnels.**

Le bulletin de paie, qui matérialise le montant et la date du versement du salaire aux professionnels, traduit à la fois la conformité des paies au réglementaire, la qualité de la gestion de la paie et la sécurisation et la fiabilisation des données de paie.

**ch<sub>u</sub> saint-étienne** BULLETIN DE SALAIRE

MOIS: 1  
ANNEE:  
Feuillet: 1 / 1

01 CHU SAINT-ETIENNE  
42100 SAINT-ETIENNE  
N° SIRET: 26420030400008 APE: 8610Z

POLE:  
DISTR:

N° SS AGENT: STATUT 00 TITULAIRE  
GRADE: UF ADM:

MATRICULE: BASE COTISATIONS DEPLAFONNÉE PL VEE PLAFOND SS RETENU VRIERES CHARGES PAT ES NOMBRE D'HEURES

ECHELLE: FON INDICE PLEIN DEMI PLEIN R-1 DEMI ACTIVITE QUOT. REMU. NB ENFANTS C-1,1

CODE PAIE	NATURE	BASE	Nb Jrs TX	R	A PAYER	A DEDURE	Cotisations Prestations	Montant
1001	TRAIT BASE INDIC INTEGRAL							
1006	COMPL. TRAITEMENT INDICIAIRE							
1129	INDEMNITE DEGRESSIVE MENSUELLE							
1186	INDEMNITE COMPENSATRICE CSG							
1208	INDEMNITE FORFAITAIRE TECHN.							
1589	TRANSFERT PRIMES POINTS							
	TOTALISATION BRUT							
1718	CNR OUV RAFF		5,00					5,00
2720	S.S. MALADIE P.BRASE DEPLA							0,88
2723	AUTONOMIE PERIS AGES							0,30
2725	S.S. FONDS LOGEMENT P							0,50
2727	S.S. ALLOC FAM PAT TOT							0,25
2731	S.S. TRANSPORT DEPL.							2,00
1736	REMBOURST DETTE SOCIALE							
1737	CSG DEDUCTIBLE	0,50						0,50
1738	CSG NON DEDUCTIBLE	6,90						2,40
1740	C.N.R.A.C.L. (D)	11,10						30,65
1783	CNRACL-INVALIDITE (P)							0,40
1786	FEN TITULAIRE							0,09
1776	CESU CGOS							0,09
1778	CONTRIB. ANFH FMFP							0,80
1779	CONTRIB. ANFH FFP							0,09
1780	CONTRIBUTION OEUV.SOCIAL							1,50
1781	TAXE SUR LES SALAIRES							4,25
1782	MAJORATION 1 TAXE SALAIRE							4,25
1783	MAJORATION 2 TAXE SALAIRE							4,25
1784	CONTRIBUTION (A.N.F.H.)							2,10
	TOTALISATION COTISATIONS							
1892	RETENUE SELF							
1898	PRELEVEMENT A LA SOURCE(Tx Par)							
1796	MONTANT NET SOCIAL							

MONTANTS IMPOSABLES

BRUT IMPOSABLE	NET IMPOSABLE	CUMUL AVANTAGE EN NATURE	CUMUL RETRAITE COMPLEMENTAIRE	NET AVANT P.A.S.	NET A PAYER

DANS VOTRE INTERET ET POUR VOUS AIDER A FAIRE BENEVOLOIS VOS DROITS CONSERVER CE BULLETIN DE PAIE DANS UN LIEU SECURISE

**AFIN DE COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS DE CE DOCUMENT TECHNIQUE, VOICI QUELQUES REPÈRES.**

## Identité de l'employeur et du salarié

1. Période de paie
2. Nom et adresse de l'employeur
3. Etat civil, coordonnées postales et lieu de travail
4. Coordonnées bancaires de virement du salaire
5. Numéro de sécurité sociale du professionnel
6. Statut : titulaire, stagiaire, contractuel, ...
7. Grade (IDE, ASH, AAH, ...)
8. Lieu de travail
9. Bases de calcul des cotisations sociales
10. Nombre d'heures de travail (temps plein = 151h67)
11. Echelle, échelon et indice majoré qui sont fonction des grades et de l'ancienneté
12. Nombre de jours payés à temps plein, temps partiel dans le mois en cours ou M-1
13. Nombre d'enfants ouvrant droit au supplément familial de traitement (fonction de l'âge)
14. Nombre de jours inscrits sur le compte épargne temps

## La rémunération

15. Rémunération brute du salarié (sur laquelle sont appliqués les taux des différentes cotisations et contributions sociales à la charge de l'employeur et du salarié)
16. Base sur laquelle sont appliqués les taux des différentes cotisations et contributions sociales à la charge de l'employeur et du salarié
17. Taux des cotisations et contributions sociales à la charge du salarié

## Cotisations et contributions sociales

18. Montant des cotisations de protection sociale (santé, accidents du travail, retraite, famille,...)
19. Montant des contributions à la charge de l'employeur
20. Base, taux et montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source
21. Montant net à payer avant impôt sur le revenu
22. Montant net à virer sur le compte bancaire
23. Cumul des montants nets imposables servant de base au calcul du prélèvement à la source
24. La mention indiquant que le bulletin de paie doit être conservé sans limitation de durée

# L'équipe de chirurgie maxillo-faciale en humanitaire



**Le Dr Julie CHAUVEL-PICARD et le Pr Arnaud GLEIZAL, chirurgiens maxillo-faciaux au CHU, effectuent des missions humanitaires avec « Les Enfants du Noma », association spécialisée dans l'organisation de missions chirurgicales maxillo-faciales et orthopédiques dans différents pays (Madagascar, Laos, Cameroun et Guinée). De nombreux membres du bureau ou anciens membres sont du CHU, raison pour laquelle cette association est dans tous les esprits de l'hôpital de Saint-Étienne.**

UNE JOURNÉE AVEC...



Le Dr Julie Chauvel-Picard en mission humanitaire.



Le Dr Julie CHAUVEL-PICARD nous raconte : « J'ai fait ma 4<sup>ème</sup> mission en avril 2023 au Cameroun après avoir fait 2 missions à Madagascar en 2018 et 2022 et une mission au Laos en 2019. Chaque équipe partant en mission comprend au minimum 2 chirurgiens, 2 anesthésistes, 2 infirmières de bloc opératoire et 2 infirmières anesthésistes. Un interne de chirurgie et un interne d'anesthésie sont les bienvenus dans ces missions.

Les missions durent 15 jours. Nous amenons chacun notre matériel respectif et offrons les soins gratuitement à tous les patients. Grâce au CHU de Saint-Étienne, nous pouvons amener du matériel d'instrumentation et des consommables qui nous sont indispensables pour le bon déroulement de la mission.

16

Nos missions de chirurgie maxillo-faciale consistent à opérer les enfants atteints de malformations faciales congénitales telles que les fentes labio-palatines et les fentes faciales rares, des séquelles de brûlures, des séquelles de noma... ainsi que les adultes présentant des tumeurs osseuses du massif facial telles que des améloblastomes, des tumeurs de la parotide, des tumeurs endobuccales, des tumeurs cutanées... En résumé, toute la chirurgie du visage et du cou. La mission est également l'occasion de renforcer les compétences des équipes locales par la réalisation d'enseignements théoriques et pratiques. Ces 15 journées de missions sont très intenses, parfois déstabilisantes mais toujours très enrichissantes !



L'association « Les enfants du noma » redonne le sourire aux familles.



Nous travaillons dans des structures et conditions étonnantes. Par exemple, à Madagascar, nous opérons dans une pièce dont le sol est en plancher et dans laquelle des « attrapes mouches » pendent au plafond. Au Laos, nous n'avons qu'une seule salle de bloc opératoire ; nous opérons donc 2 patients côte à côte. Au Cameroun, les salles peuvent atteindre plus de 30°C si la climatisation tombe en panne... Sans compter les pannes d'oxygène pour nos anesthésistes !



Pour découvrir la galerie de photos flashez le QR code :

# Les Maisons Médicales de Jour, une alternative aux urgences



**Les hôpitaux publics de l'agglomération stéphanoise ont mis en place des Maisons Médicales de Jour pour mieux prendre en charge les soins non programmés sur le territoire.**



Les patients peuvent être orientés vers la Maison médicale de Saint-Chamond ou du CHU.



L'activité des services d'urgence de l'agglomération stéphanoise est en constante augmentation depuis plusieurs années. Cette tendance va de pair avec la difficulté pour certains patients à trouver un rendez-vous avec un médecin pour des problèmes de santé ne relevant pas nécessairement d'une prise en charge hospitalière urgente mais devant néanmoins être pris en charge rapidement.

Pour répondre à ce besoin de santé, les hôpitaux publics de l'agglomération stéphanoise (CHU de Saint-Étienne, Hôpital du Gier à Saint-Chamond), sous l'égide du Groupement Hospitalier de Territoire de la Loire (GHT 42), ont mis en place des « Maisons Médicales de Jour » sur leurs sites afin de proposer des consultations non programmées de médecine générale et de petite traumatologie aux patients ne nécessitant pas la mobilisation d'une équipe médicale d'urgence.

Cette organisation portée par le GHT, validée par l'Agence Régionale de Santé et présentée aux représentants du Conseil de l'Ordre des médecins de la Loire, a été construite par un groupe de travail du GHT 42 associant médecins urgentistes et représentants des directions des établissements.

Les patients se présentant spontanément aux services des urgences mais ne nécessitant pas une prise en charge spécialisée, ainsi que ceux adressés par le Service d'Accès aux Soins (SAS), sont pris en charge dans ces nouvelles structures installées à proximité immédiate des services d'urgence, après évaluation de l'infirmier d'accueil.

Les Maisons Médicales de Jour fonctionnent du lundi au samedi (horaires à consulter ci-dessous). Celle du CHU de Saint-Étienne est opérationnelle depuis le 25 avril et celle de l'Hôpital du Gier depuis le 2 mai. L'ouverture d'une troisième structure au CH Le Corbusier de Firminy est en cours d'étude.

## EN PÉRIODE NOCTURNE ET LE WEEK-END, LES MAISONS MÉDICALES DE GARDE LIBÉRALES RÉPONDENT AUX BESOINS DES PATIENTS.

L'équipe médicale de ces structures est composée de médecins libéraux ainsi que d'urgentistes dans le cadre d'un partenariat entre les équipes hospitalières et la médecine de ville pour améliorer la prise en charge des soins non programmés, développer des modes d'exercice mixte et fluidifier les prises en charge des services d'accueil des urgences.



### SITE DE SAINT-CHAMOND Hôpital du Gier

Lundi - vendredi : 8h30 à 20h00  
Samedi : 8h30 à 13h00

ACCÈS PAR LES URGENCES, SANS RENDEZ-VOUS



### SITE DE SAINT-ÉTIENNE CHU Nord

Lundi - vendredi : 8h30 à 18h30  
Samedi : 8h30 à 12h30

ACCÈS PAR LES URGENCES, SANS RENDEZ-VOUS



06 21 63 58 93

# HB FAÇADIER

Partenaire n°1 pour vos façades

- NEUF & RÉNOVATION
- TOUS TYPES DE FAÇADES
- RAVALEMENT DE FAÇADES
- PEINTURE EXTÉRIEURE
- ISOLATION
- POSE DE PAREMENT



Devis  
gratuit !

CONSEIL • RAPIDITÉ • EFFICACITÉ • QUALITÉ

4 Allée des Noisetiers  
42160 Andrèzieux-Bouthéon



# Confort Thermique

PLOMBERIE-CHAUFFAGE-CLIMATISATION



## Climatisation

Installation - Entretien - Dépannage



## Chauffage

Gaz - Bois - Fioul - Pompe à chaleur

51, avenue des Barques  
42170 Saint-Just Saint-Rambert

04 77 61 52 95



CENTRE DE REPARATION SMARTPHONES

Écran cassé ou autre désagrément ?  
**Pensez PHONEXPRESS !**



- ✓ Réparation et vente
- ✓ Smartphone
- ✓ iPhone
- ✓ Tablette
- ✓ Ordinateur



Toutes marques



Professionnel



Rapidité



Livraison

07 49 48 78 77

28 bis rue Joannes Beaulieu,  
42170 Saint-Just Saint-Rambert  
[phonexpress42.fr](http://phonexpress42.fr)

*Li*  
**LOIRE INVESTISSEMENT**  
**Toujours plus proche de vous,  
nous nous occupons de tout !**

Pour une transaction sans nuage.

COURTAGE  
BANCAIRE

SYNDIC DE  
COPROPRIÉTÉ

TRANSACTION  
IMMOBILIÈRE

LOCATION  
& GESTION



**SAINT-ÉTIENNE**  
40 rue Michelet  
T. 04 77 47 37 44

**SAINT-JUST SAINT-RAMBERT**  
1 rue de la Marine  
T. 04 77 56 79 59

**L'ÉTRAT**  
Rue du Maréchal Leclerc  
T. 09 83 28 18 71

**SAINT-GENEST-LERPT**  
14 rue de la République  
T. 09 86 77 59 13

# NOUVEAU GLA

## Hybride Rechargeable.

Découvrez-le chez  
Ravon Automobile



Mercedes-Benz



**RAVON**  
AUTOMOBILE

Mercedes-Benz Ravon Automobile  
5 rue Paul et Pierre Guichard 42000 Saint-Etienne  
04 77 92 13 92 • [www.ravon.fr](http://www.ravon.fr)

Nouveau GLA 250 e Hybride Rechargeable | Autonomies électriques: 63-70 km (cycle combiné WLTP). Consommations : 1,1-1,4 l/100 km (cycle combiné WLTP); Émissions de CO<sub>2</sub>: 24-31 g/km (cycle combiné WLTP). Les données relatives à la consommation de carburant, d'énergie électrique, les émissions de CO<sub>2</sub> et l'autonomie correspondent aux données de l'ensemble des véhicules de la gamme lors de leur homologation en Allemagne conformément à la réglementation en vigueur. Certains modèles de la gamme en question peuvent ne pas être disponibles sur le marché français. RCS Saint-Etienne B 433 912 110.



Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDéplacerMoinsPolluer